

Le courtage politique, les guerres de ressources naturelles et la francophonie : analyse critique et éléments pour une paix et un développement durables en République démocratique du Congo

Par Jacques TSHIBWABWA KUDITSHINI
Centre d'études politiques
Université de Kinshasa (Rép. démocratique du Congo)
kuditsh@yahoo.fr

Les courtiers en développement existent déjà. On peut les définir comme l'ensemble des organisations qui exercent le rôle d'intermédiaires ou de substitution en vue, soit de drainer des ressources, soit de chercher les projets de développement, assurant ainsi la médiation entre le destinataire et les donateurs. La prolifération des courtiers en développement en RD CONGO a coïncidé avec le déclenchement de la transition politique en 1990. Ces courtiers ont réussi à séduire les occidentaux par leurs discours axés sur la bonne gouvernance des ressources et l'éradication de la pauvreté. Malheureusement, le courtage en développement est devenu un lieu de refuge d'hommes politiques en mal de positionnement et d'opérateurs divers à la recherche d'emplois. Depuis 1996, le courtage politique a fait aussi son apparition. Les courtiers politiques sont des mouvements politico-militaires qui, prenant prétexte de l'incapacité de l'Etat Congolais à assurer ses missions régaliennes, prétendent, grâce au recours aux armes, accéder au pouvoir pour restaurer l'autorité de l'Etat, installer un régime démocratique libérateur et relancer le pays sur la voie du développement socio-économique par l'application des principes de la bonne gouvernance. Comme les courtiers en développement, ils recourent aussi aux occidentaux et aux sociétés multinationales qui financent leurs opérations de guerre. Cette étude se propose de comprendre les contours idéologique, politique et économique de ces courtiers politiques dont l'intermédiation prétend refonder l'Etat Congolais alors qu'ils nouent des alliances conjoncturelles avec certains réseaux maffieux qui pillent les ressources naturelles dont ce même pays a besoin pour son développement durable. Etant donnée l'instabilité que créent ces courtiers en Afrique centrale, l'étude se propose aussi d'examiner le rôle que la Francophonie, envisagée comme force politique, peut jouer dans la pacification de cette partie du continent dont dépend en grande partie la réalisation du projet de la renaissance africaine.

Introduction

Pour répondre à ces questions, nous avons divisé notre réflexion en quatre points. Le premier fait état de la grave crise politique qui affecte l'Etat congolais, le deuxième est consacré au phénomène de courtage en développement qui nous permettra de comprendre celui de courtage politique abordé au troisième point, et le quatrième envisage le rôle que la Francophonie peut jouer dans l'éradication du phénomène de courtage politique et dans le développement durable de la RD CONGO et de l'Afrique centrale. Une brève conclusion viendra clore cette étude.

1. Crise politique et Etat en République démocratique du Congo

La crise politique que traverse l'Etat Congolais depuis 1990, et dont la transition interminable est l'expression la plus éloquente, épouse largement les limites du déficit démocratique souvent décrié dans le chef de la classe politique congolaise. Sans sur-valoriser la charge politique de la crise congolaise, il ne fait aucun doute que ce pays symbolise au mieux toutes les tensions et contradictions que connaît la sous-région de l'Afrique centrale et qui se traduisent aujourd'hui par des guerres des « ressources naturelles »¹ et des invasions-rébellions.

Le 24 avril de cette année, il fera 14 ans, jour pour jour, que l'Etat Congolais est en transition démocratique. Celle-ci a été tumultueuse, riche en rebondissements et longue au point qu'on est obligé aujourd'hui de la

¹ Tshibwabwa Kuditshini, *Nationalisme Congolais de possession et crise de l'Etat-nation dans le processus de mondialisation*, Conférence internationale marquant le 30^e anniversaire du CODESRIA, Dakar, Sénégal, du 10 au 12 décembre 2003.

diviser en trois étapes pour mieux l'appréhender : la première transition, dite « mobutienne » est celle qui, ouverte en 1990, était censée conduire le pays vers des élections démocratiques destinées à mettre en route les institutions d'un Etat de droit, pour marquer une rupture avec le régime totalitaire de Mobutu. Malheureusement, ce processus transitionnel a été pris en otage par une classe politique que rassemblaient et divisaient à la fois des intérêts égoïstes, mal voilés d'ailleurs dans un pseudo-pluralisme politique. Lorsque éclate, en octobre 1996, à l'est du pays, la guerre dite de « libération » sous la conduite de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo/Kinshasa, AFDL en sigle, le processus de transition se trouve dans un enlisement total. Les pillages de 1991 et 1993, les conflits ethniques, les grèves interminables et l'isolement diplomatique de la RD CONGO, avaient déjà vidé l'Etat de son autorité, à telle enseigne que sept mois ont suffi pour que le régime de Mobutu soit renversé par l'AFDL.

La prise du pouvoir par l'AFDL, le 17 mai 1997, marque le début de la deuxième transition. La première, qui a duré 7 ans, a été politiquement stérile parce que les élections prévues n'avaient jamais été organisées par Mobutu. La population attendait donc du nouveau régime la solution à la crise politique par la relance du processus de démocratisation, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la gestion concertée des affaires publiques avec l'opposition non armée, la mise à terme de la criminalisation de l'économie² et la restauration d'un Etat capable de soulager, tant soit peu, sa misère. Malheureusement, tous ces grands espoirs ont sombré progressivement dans l'évanescence devant l'élan du nouveau régime vers des logiques dictatoriales et autoritaires qui ont aggravé la crise politique.

La troisième transition, qui s'ouvre en juin 2003 et qui est en cours jusqu'à juin 2005(en principe), est le résultat de l'accord dit « global et inclusif » conclu entre les belligérants, notamment le gouvernement congolais et les « rebelles », pour mettre fin au deuxième conflit déclenché en 1998. Les différentes contradictions qui accompagnent cette transition sont déjà révélatrices du long parcours que celle-ci risque d'effectuer avant la tenue des élections prévues pourtant en juin en 2005.

Ce long parcours transitionnel, qui est encore loin de s'arrêter, a non seulement contribué largement à la consolidation de la crise politique congolaise, mais aussi remis en question certains acquis du défunt régime, tels que l'intégrité territoriale et l'unité nationale³. Aujourd'hui, les observateurs radicaux qualifient tout simplement cet espace de « Non-Etat », alors que les plus cléments estiment qu'il s'agit plutôt d'un Etat en déliquescence ou en désintégration fort avancée où s'entrecroisent des rapports de force et des réseaux maffieux aux ramifications complexes. Qu'à cela ne tienne, cet Etat est manifestement en proie à une crise profonde qui, minutieusement, le travaille et le redéfinit.

Aujourd'hui, les éléments constitutifs même de cet Etat (population, territoire, pouvoir politique) sont mis à rude épreuve. En effet, nul ne connaît réellement l'effectif exact de la population congolaise, même celle de la capitale Kinshasa. Le dernier recensement démographique remonte en 1984, soit 20 ans plus tôt. A cette absence d'identification s'ajoute la loi sur la nationalité qui reste toujours mouvante suivant les conjonctures politiques. Cette situation, qui s'apparente à une sorte de culture de « sous ou absence d'identification »⁴, est non seulement à la base de la non-maîtrise de la population mais occasionne aussi, dans un contexte de forte manipulation politique, des revendications identitaires qui ont servi de mobile à l'engagement des communautés rurales dans les hostilités des guerres. Les questions Banyamulenge, Mai-mai, etc., au Kivu et Hema-Lendu en Ituri, qui s'inscrivent dans cette problématique, démontrent qu'à défaut d'une prise en charge, la population s'auto-identifie selon ses propres critères.

L'intégrité du territoire congolais pose aussi problème. Avec la dérive guerrière qui caractérise l'après Mobutu, en RD CONGO, on est passé d'une simple guerre pour un changement politique à une guerre « lucrative ». Les richesses nationales ont été ainsi exploitées, trafiquées par divers agents du niveau local au niveau international en passant par des intermédiaires nationaux et étrangers. Des réseaux maffieux se sont développés et, facilement, dans une sorte de confusion, des individus ou groupes, des milices ou bandes armées n'obéissant à aucune autorité que la leur, ont eu à administrer des espaces très riches.

² Kabuya K. et Matata P., *L'espace monétaire kasaïen. Crise de légitimité et de souveraineté en période d'hyper-inflation*, Paris, l'Harmattan, 1999.

³ Wamba dia Wamba, *Le mobutisme sans Mobutu*, in *Le Bulletin du CODESRIA*, 9^e Assemblée générale, n° 3 et 4, 1998, p.30.

⁴ Sur la crise d'identification en RD CONGO, lire Obotela, *République Démocratique du Congo : un Etat sans papiers dans le village planétaire*, Kinshasa, Centre d'Etudes politiques, 2002.

A ce tableau macabre s'ajoute la question du pouvoir politique dont le fondement, l'exercice et les modes de légitimation invitent aujourd'hui à une réflexion approfondie. En effet, l'accord dit « global et inclusif » qui a inspiré la Constitution pendant la transition fait état d'une absence totale de référence sociologique (populaire) de la légitimité du pouvoir. La RD CONGO est en réalité un espace sous tutelle de l'ONU. Le Comité international d'accompagnement de la transition, le CIAT, surplombe toutes les nouvelles institutions de la transition. Cette absence de souveraineté a des implications néfastes non seulement sur la consolidation des liens de solidarité nationale, mais aussi sur la prolifération des groupes armés toujours susceptibles d'être instrumentalisés et de déboucher à une implosion sociale.⁵ La crise politique a entraîné à son tour un marasme économique, si bien que l'économie congolaise a atteint le seuil le plus critique de sa crise structurelle et multidimensionnelle.

Les considérations ci-dessus relevées, traduisent **non seulement la perte de l'autorité de l'Etat congolais** en particulier, et africain en général, mais aussi l'absence d'un **Etat socio-économique capable de lutter contre la pauvreté** et de promouvoir le développement humain (accès aux soins de santé, à l'éducation, au logement...) de la population grâce à une **bonne gouvernance** et une redistribution équitable des ressources nationales⁶. Ces deux défaillances observées dans le chef de l'Etat vont respectivement donner naissance au phénomène de **courtage politique** et à celui de **courtage en développement** dont nous développons les grandes lignes dans le point suivant.

2. Courtiers en développement, pauvreté et mauvaise gouvernance

C'est en réfléchissant au phénomène de courtage en développement observé par certains auteurs que nous sommes arrivé, en analysant la situation de conflit qui prévaut en RD CONGO et en Afrique centrale en général depuis 1996, à concevoir celui de courtage politique. Aussi est-il important, avant de parler de celui-ci, d'exposer brièvement la teneur de celui-là. On définit les courtiers en développement comme l'ensemble des acteurs, des organisations et des réseaux, qui exercent le rôle d'intermédiaires en vue, soit de drainer des ressources, soit de chercher et d'apporter les projets de développement, en assurant la **médiation** entre destinataires et donateurs nationaux et internationaux ou même de s'ériger en interlocuteurs auprès de l'Etat. Ils sont, pour ainsi dire, censés en définitive représenter et défendre, en bien ou en mal, les intérêts et les attentes des populations⁷. Il ressort de cette définition que les courtiers en développement sont des **intermédiaires** entre la **population** et les **bailleurs de fonds** nationaux et internationaux. Etant donné la faillite de l'Etat congolais, ces intermédiaires prétendent se substituer à l'Etat ou faire ce qu'il faisait mal en vue d'éradiquer la pauvreté devenue aujourd'hui dramatique. A ce titre, ils estiment, contrairement à l'Etat central, être capables d'observer les principes de bonne gouvernance exigée par les bailleurs de fonds, généralement occidentaux. Ce qui leur permet de s'attirer la sympathie de la communauté internationale. La pauvreté de la population constitue donc à la fois un **alibi**, une « **préoccupation** » et un **enjeu** que certains individus exploitent pour s'ériger en potentiels bienfaiteurs et bons gestionnaires des ressources et des projets de développement.

Il va donc sans dire que la crise socio-économique et l'échec des politiques de développement appliquées par l'Etat sont des **faits générateurs** de la prolifération des courtiers en développement en RD CONGO. Ces courtiers sont en fait les organisations non gouvernementales ainsi que toutes les instances associatives de base, regroupées dans ce qu'on appelle la « société civile ». La prolifération des ONG dans ce pays a connu une expansion plus rapide à la faveur de l'ouverture politique au multipartisme et de la promotion de la coopération indirecte par la communauté internationale. Cette coopération s'est traduite par la suspension de l'assistance « structurelle » au développement et la désignation par la plupart de partenaires bilatéraux et multilatéraux et par les ONG étrangères des ONG locales et autres associations de la société civile comme

⁵ Sur la perte des fondements de l'Etat Congolais, lire l'article de Paluku S. et Tshibwabwa K., *La République Démocratique du Congo : un Etat désintégré ? Eléments pour la réinvention d'un nouvel Etat*, Kinshasa, Centre d'Etudes Politiques/Université de Kinshasa, 2004 (sous presse).

⁶ Concernant la faillite de l'Etat en Afrique, se reporter à Bayart J.-F., *L'Etat en Afrique. La politique du ventre.*, Paris, l'Harmattan, 1989 ; Bayart J.-F., Ellis S. et Hibou B., *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, éd. Complexe, 1998 ; Bwakasa G., *Réinventer l'Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1996 ; Badié B., *L'Etat importé*, Paris, Fayard, 1992.

⁷ Sur les courtiers en développement, lire notamment, Bierchenk T., Chauveau J.-P. et Desardan O.-J.-P., *Courtiers en développement*, Paris, Karthala, 2000 ; Boissevain J., *Les amis des amis : réseaux, manipulations et coalitions*, Paris, 1974 ; APAD, colloque sur « Le développement négocié : courtier, savoirs, technologies », université de Halenheim, Stuttgart, (Allemagne) du 6 au 8 juin 1996.

étant des partenaires pour la transmission de l'aide humanitaire⁸. Par ailleurs, le retrait de l'Etat du secteur des services sociaux (santé et éducation) a laissé de l'espace aux ONG et autres associations populaires qui sont devenues les principaux pourvoyeurs desdits services. D'après Hamuli et alii, les ONG recensées en 1990 étaient de 450, de 1 322 en 1996 et de 2 500 à 4 700 aujourd'hui. C'est dire que plus de 80 % des composantes de la société civile congolaise existant aujourd'hui ont été créées après 1990, soit après la rupture de la coopération officielle avec les partenaires extérieures⁹.

Malheureusement, s'il est évident que parmi ces ONG, quelques-unes remplissent positivement le rôle d'intermédiation dont elles se réclament, il faut reconnaître que la plupart d'entre elles ne se sont pas démarquées de l'Etat auquel elles prétendent se substituer quant à la gestion des ressources allouées par les bailleurs occidentaux. En outre, la plupart de ces ONG n'ont pas su canaliser ces ressources vers des véritables projets de développement ou éradiquer la pauvreté ; elles se sont investies dans la captation des rentes ou des fonds, détournées souvent des objectifs formels. D'autres encore ne sont que des paravents, voire même des appendices des partis politiques¹⁰. L'inféodation de ces courtiers au pouvoir politique et aux partis politiques depuis 1990, et leur dépendance vis-à-vis des influences extérieures, en sont la preuve la plus éloquente. Il faut, en substance, faire remarquer aussi l'existence d'un certain clientélisme dans le phénomène de courtage en développement au Congo, qui apparaît dans la tendance de certaines ONG à travailler avec telle ou telle ambassade et pas avec telle autre. Ce clientélisme étant parfois entretenu par des bailleurs de fonds qui en tirent aussi profit¹¹.

Comme on peut le constater, le métier de courtage en développement est devenu un lieu de refuge d'hommes et de femmes à la recherche d'emploi ou d'un positionnement politique dans un pays où la crise économique a contraint **l'Etat lui-même et la société civile** à se débattre dans leur vécu quotidien pour survivre et échapper au « périssement », comme si la société congolaise toute entière cachait dans sa permanence et son dynamisme un pouvoir particulier de survie. L'émergence, à partir de 1996, de ce que nous appelons « **courtage politique** » vient en appui à cette thèse.

3. Déficit démocratique, perte de l'autorité de l'Etat et courtage politique

Si l'émergence et la consolidation du courtage en développement sont consécutives à la faillite de l'Etat dans le domaine essentiellement socio-économique, les courtiers politiques évoquent plutôt la perte de l'autorité de l'Etat et la mauvaise gouvernance politique caractérisées essentiellement par le déficit démocratique pour s'investir dans l'intermédiation politique. Nous définissons les courtiers politiques comme des mouvements **politico-militaires, des groupes et bandes armés** divers qui se proposent, grâce au recours aux armes, de mettre fin à un régime jugé autoritaire en vue d'instaurer un régime démocratique libérateur qui permette à la **population** exclue de la gestion du pouvoir, de participer activement à la prise des décisions qui concernent son avenir. A ce niveau, l'intermédiation a donc un caractère particulièrement politique et est faite entre les puissances occidentales et la population parce qu'elle consiste à restaurer l'autorité de l'Etat congolais¹².

L'Occident constitue pour les courtiers politiques un partenaire de taille parce que la légitimité du pouvoir politique en RD CONGO, et dans la plupart des pays en développement en général, est externe. Depuis 1960 en effet, aucun président de la RD CONGO n'a accédé à la magistrature suprême sans l'aval des puissances occidentales vis-à-vis desquelles il rendait compte de la gestion de l'Etat. Les courtiers politiques ont compris ce jeu ; ils recourent désormais à leurs partenaires occidentaux pour obtenir à la fois la légitimité politique et les fonds destinés à créer des mouvements qui apparaissent d'ailleurs comme des « invasions-rébellions », parce que bénéficiant du concours substantiel de certains pays voisins de la RD CONGO qui ne se sont jamais empêchés de reconnaître que leurs troupes armées ont envahi ce pays pour des raisons

⁸ Pour plus de détails, lire CODESRIA et UNDP, *Programme renforcement de la société civile pour la réduction de la pauvreté en Afrique sub-saharienne. Etats des lieux : Cameroun, Rwanda, RD Congo*, Dakar, 1999, p. 35 ; Hamuli K., Mushi M. et Yambayamba S., *La société civile congolaise. Etat des lieux et perspectives*, Liège, éd. Colophon, Coll. Essais, 2003.

⁹ Hamuli, idem, p. 27.

¹⁰ Pour des amples critiques sur les courtiers congolais en développement, lire Mukoka N., *Le concept de courtage en développement : définition, intérêt et application*, communication faite au Centre d'Etudes Politiques/Université de Kinshasa, Kinshasa, Mars 2004.

¹¹ Mukoka N., communication citée, p.4.

¹² Définition personnelle découlant de l'observation des faits.

sécuritaires. L'absence de démocratie et les fabuleuses richesses naturelles dont ce pays est dotées le prédisposent donc à la prolifération des courtiers politiques. Concernant le déficit démocratique, il faut faire remarquer que la RD CONGO constitue un modèle par excellence d'accumulation dictatoriale, parce que des élections libres et démocratiques n'y ont jamais été organisées (hormis celles de 1960) et que l'alternance au sommet de l'Etat ne s'est jamais réalisée de manière démocratique¹³.

La naissance du courtage politique en RD CONGO peut être située en 1996. Le premier courtier politique a été l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo, ADFL, qui a mis fin en 1997 au régime de Mobutu pour devenir l'unique autorité d'une transition qui va aussi s'avérer tumultueuse. En 1998, émerge la deuxième vague des courtiers politiques, en l'occurrence le Rassemblement congolais pour la démocratie, RCD, qui va éclater en RCD/Goma et RCD/ML ainsi que le Mouvement pour la libération du Congo, MLC. Il existe encore d'autres mouvements armés qui prétendent aussi devenir des courtiers politiques en Ituri et au Sud Kivu, bien que l'accord global et inclusif ait été signé et que les institutions de la nouvelle transition soient en train d'être instaurées. A ces mouvements quelque peu structurés s'ajoutent diverses bandes armées éparpillées à l'est de la RD CONGO.

Avant de critiquer le phénomène de courtage politique, il importe de faire remarquer qu'il existe des points de repères communs entre les courtiers en développement et les courtiers politiques, bien que les faits générateurs des uns et des autres soient différents. Tous considèrent la **population** comme **centre de leur intérêt** et objet de leur **préoccupation** et leurs **bailleurs de fonds** sont essentiellement **des pays occidentaux**.

Deux ordres de critique méritent d'être adressés aux courtiers politiques : d'abord en tant que mouvements politico-militaires prétendant faire l'intermédiation entre les puissances occidentales et la population congolaise, ensuite en tant que gestionnaires de l'Etat parce que la plupart des courtiers politiques finissent par devenir des partis politiques et par accéder à l'espace politique. *En tant que mouvements politico-militaires*, les courtiers politiques ont été impliqués dans des massacres à grande échelle qui nécessitent des enquêtes internationales ; d'autres ont créé des alliances conjoncturelles avec certains réseaux maffieux et, ensemble, ils se sont livrés au pillage des ressources naturelles¹⁴ du pays dont ils prétendent restaurer l'autorité de l'Etat et défendre les intérêts de la population, révélant par cet acte la poursuite d'intérêts égoïstes qui sous-tendent leurs entreprises. Ces courtiers se sont aussi mués en marchands de l'insécurité et de la mort, contribuant à l'instabilité politique de la RD CONGO et de la sous-région de l'Afrique centrale, assombrissant toutes les perspectives d'un développement durable de cette partie du continent.

Devenus plus tard *partis politiques et détenteurs des charges politiques*, ces ex-courtiers n'ont pas manifesté la volonté politique d'instaurer la démocratie, de respecter les droits et libertés fondamentaux des citoyens et de restaurer l'autorité de l'Etat. Tel est le cas de l'AFDL, dont l'élan vers des pratiques dictatoriales a été dénoncé par plusieurs auteurs¹⁵. Quant aux RCD/Goma, RCD/ML et MLC, dont certains membres exercent des charges présidentielles et gouvernementales importantes, leur exercice du pouvoir aujourd'hui ne se démarque pas des pratiques rebelles. Non seulement ces partis continuent à entretenir des troupes armées et à contrôler les territoires qu'ils occupaient avant la signature de l'accord global et inclusif, mais ils continuent aussi à percevoir les recettes desdits territoires au lieu de les canaliser vers le Trésor public situé à Kinshasa, la capitale. Par ailleurs, le budget voté par le Parlement au mois de mars 2004 consacre plus de ressources à ceux qui ont accédé au pouvoir par les armes, dans la mesure où les crédits alloués à l'espace présidentiel dépassent ceux de l'éducation et de l'enseignement réunis pour l'ensemble du pays.

¹³ Tshibwabwa Kuditshini, *Violence et instabilité en République démocratique du Congo : lecture critique d'une société en crise de démocratie*, conférence sous-régionale de l'Afrique centrale (30^e anniversaire du CODESRIA), Douala, Cameroun, du 4 au 5 octobre 2003.

¹⁴ Lire à cet effet les trois rapports du Conseil de sécurité de l'ONU sur *l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres richesses de la RD CONGO*, du 12/4/001, du 16/10/002 et du 23/10/003 ; Kibanda M., « Les ressources géostratégiques, les conflits armés (1996-2003) et les défis de la paix et de la reconstruction en RD CONGO », conférence sous-régionale du CODESRIA, Douala, Cameroun, du 4 au 5 octobre 2003.

¹⁵ Voir notamment, De Villers G. et Omasombo J. in De Villers G. et Willame J.C. (Sous la direction de), *RD CONGO : Chronique d'un- entre- deux- guerres. Octobre 1996-juillet 1998*, Paris, l'Harmattan, 1998 ; Reyntjens F. et Marysse S. (Sous la direction de), *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 1997-1998*, Paris, l'Harmattan, 1998 ; Kennes E. en collaboration avec Munkana N., *Essai biographique sur Laurent Désiré Kabila*, Paris, l'Harmattan, 2003.

Comme on peut le constater ces anciens courtiers qui prétendaient restaurer l'autorité de l'Etat et instaurer la démocratie se révèlent être malheureusement les chantres ou les adeptes de l'autoritarisme. Cette dérive autoritaire pourrait s'expliquer sans nul doute par la peur de perdre les positions que leurs membres occupent actuellement si jamais des élections démocratiques étaient organisées d'une part, et par le désir de mettre en place un régime qui leur éviterait l'accélération d'un tribunal pénal international destiné à juger les crimes de guerre dont la plupart d'entre eux sont auteurs. Les tentatives de coup d'Etat déjouées le 25 mars 2004 à Kinshasa pourraient s'inscrire dans cette perspective.

Au regard des analyses ci-dessus, il ne fait l'ombre d'un doute que le courtage politique est aussi un lieu de refuge de ceux qui se sentent exclus de la gestion de l'Etat, donc de l'accès aux ressources publiques. En réalité, le courtage politique n'est qu'une **stratégie** utilisée aujourd'hui par certains esprits courageux, soit pour entretenir **un conflit à longue durée** qui leur serait lucratif (on peut occuper un territoire et y exploiter de l'or, des diamants, etc., dans l'impunité, surtout grâce aux enjeux de la mondialisation), soit pour installer **un régime de prédation qui ne peut être que totalitaire**. Dans les deux cas, le courtage politique apparaît comme un **élément déstabilisateur** de la RD CONGO et de l'Afrique centrale et un frein au **développement durable**. C'est à ce niveau que la Francophonie politique peut jouer un rôle d'importance majeure pour sécuriser cet espace devenu aujourd'hui un trou noir et lui procurer une paix qui s'inscrit dans la durée, parce que le courtage politique est lié à la détention d'armes dont le trafic a été rendu intense à partir de 1994, quand les Interhamwe et les éléments de forces armées rwandaises ont emporté tout l'armement lourd pour l'introduire en RD CONGO¹⁶.

4. Courtage politique, Francophonie et développement durable

Depuis le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays francophones, tenu à Hanoi en 1997, la Francophonie est passée d'une simple coopération technique à un mouvement politique. Perçue comme force politique, l'espace francophone est aujourd'hui en lutte hégémonique contre le bloc anglo-saxon piloté par les Etats-Unis d'Amérique. Même si l'Afrique est exclue du commerce international, son importance géopolitique, géostratégique, économique et même culturelle est indéniable. C'est ce qui explique l'intérêt d'entreprises minières internationales et la volonté des USA de placer l'Afrique, et particulièrement **l'Afrique centrale**, dans leur sphère d'influence. Cette influence anglo-saxonne est perceptible à travers la présence américaine en RD CONGO. Ce pays est sous tutelle de la Mission de l'organisation de l'ONU (MONUC) et du Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT), chapeautés par ce pays. Mais l'Afrique est une et plurielle, elle est à la fois lusophone, anglophone et francophone. A ce titre, la **Francophonie comme ensemble géopolitique** doit être consolidée surtout à l'heure de la mondialisation, et l'Afrique francophone, dont l'importance géopolitique et géostratégique a été épinglée ci-haut, devrait faire l'objet d'une attention particulière d'abord à cause de sa pauvreté, ensuite parce que sur les 49 pays membres de la Francophonie, l'Afrique en offre 21 avec des proportions élevées¹⁷. Et sur ces 21 pays, 9 se situent en Afrique centrale, une sous-région déstabilisée aujourd'hui par le phénomène de courtage politique entretenu d'ailleurs par les Etats-Unis d'Amérique. Malheureusement, il faut reconnaître que la Francophonie, et particulièrement les pays francophones riches, avec la France en tête, n'ont pas aidé cette sous-région, et la RD CONGO en particulier, à sortir de la spirale de la crise politique et à se développer. Il existe même une fracture entre la Francophonie et les populations francophones, dans la mesure où la France a continué à soutenir des régimes tyranniques comme celui de Mobutu par exemple. Par ailleurs, par le biais d'un de ses membres les plus influents, notamment la France, la Francophonie porte, dans la mesure du possible, une responsabilité dans la prolifération et la circulation des armes qui créent l'instabilité dans la région des grands lacs à cause de l'opération Turquoise qui a permis aux militaires d'Habyarimana d'introduire à l'est de la RD CONGO des armes lourdes et des munitions, rendant à toute la population l'accès facile à cet outil très délicat. Les pays francophones d'Afrique centrale ont aussi contribué à leur propre instabilité par la mauvaise gouvernance politique et économique.

Pour consolider l'espace francophone de l'Afrique centrale et permettre la construction d'une Francophonie forte politiquement et économiquement, nous estimons que les puissances francophones du Nord, et particulièrement la France qui est une grande puissance et qui assure le *leadership* de ce mouvement,

¹⁶ Sur le trafic d'armes dans la région des grands lacs, lire Ngbanda Z., *Ainsi sonne les glas. Les derniers jours du Maréchal Mobutu*.

¹⁷ *Jeune Afrique Economie*, n° 252 du 17 au 30 novembre 1997, p.34. La situation peut avoir évolué, mais n'altère en rien cette prépondérance de l'Afrique parce qu'on ne devient pas pays francophone du jour au lendemain.

doivent d'abord **sécuriser** cette partie du continent et y apporter la **paix** par le renforcement de l'embargo¹⁸ sur les armes aux groupes opérant dans l'est de la RD CONGO, **contribuer à la démocratisation** de tous les Etats de l'Afrique centrale, aider à **la restauration de l'autorité de l'Etat** en RD CONGO, ce qui peut lui permettre de jouer le rôle de *leadership* convoité aujourd'hui par certaines puissances anglophones comme l'Afrique du Sud. La Francophonie doit avoir un **regard objectif** sur les **différends** qui opposent ses membres et les traiter tous avec **justice** pour éviter des divisions qui peuvent la fragiliser et ne pas lui permettre de se constituer en un **ensemble géopolitique solide**. Elle doit aussi s'opposer à toute politique anglo-saxonne visant à dominer toute la planète ; à ce titre, la position française vis-à-vis des USA quant à la guerre en Irak, est à féliciter. Enfin, la Francophonie devra **promouvoir** un réel **développement durable** en Afrique centrale, et en RD CONGO en particulier, et casser **la fracture** qui la sépare aujourd'hui des masses populaires de cette sous-région, en finançant des projets qui ont un **impact direct** sur leur **vécu quotidien** et non en continuant à soutenir des **régimes qui les oppriment**.

Conclusion

La grille de lecture que nous faisons des conflits en Afrique centrale s'inscrit dans une problématique novatrice destinée à rompre avec la **monotonie conceptuelle** en rapport avec la plupart des réflexions portant sur ces phénomènes, tout en les complétant. Le concept de courtage politique que nous continuons encore à construire est un outil ou un analyseur qui permet d'opérer un déplacement de perspective et d'approche dans la manière d'appréhender la problématique de la crise de l'Etat congolais et celle de la lutte d'hégémonie entre les blocs anglophone et francophone. Les mutations socio-politiques intervenues en Afrique centrale obligent les États francophones riches, au rang desquels la France ainsi que le Canada, la Belgique et la Suisse occupent une position privilégiée, à consolider politiquement et économiquement les pays francophones pauvres, si l'on veut que la Francophonie ne soit pas **dé-francophonisée (et donc envahie par l'anglophonie)** et ne demeure un **projet politique**. Coup de chapeau à l'AUF et l'OIF qui, à travers ce colloque, viennent d'amorcer la dynamique.

¹⁸ Par son poids au Conseil de Sécurité, la France peut aider à la mise en application des décisions contenues dans le Communiqué de presse CS/2641 du Conseil de Sécurité du 12 mars 2004 ainsi que le 15^e Rapport du Secrétariat général sur la MONUC du 25 mars 2004